



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis DEP n° 2024 - 07		
Avis direct (expert délégué)	Objet : Destruction d'un site de reproduction de Choucas des Tours dans une cheminée à Rosières-aux-Salines (54) - particulier	Avis : Favorable avec recommandations
Date : 17 janvier 2024		

Contexte

Un nid de Choucas des Tours se trouve dans un conduit de cheminée, actuellement utilisé comme aération wc, chez un particulier, sur la commune de Rosières-au-Salines. Il est nécessaire de rouvrir le conduit, et le nid va donc être détruit.

L'intervention aura lieu en période hivernale et le nid sera compensé par l'installation d'un nichoir sur la maison.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique du Choucas des Tours ?

Supports de réflexion

CERFA
photos

Analyse du CSRPN

L'utilisation de cette cheminée comme conduit d'aération aura pour conséquence la destruction de l'ancien nid de choucas. Une compensation est prévue.

Avis du CSRPN

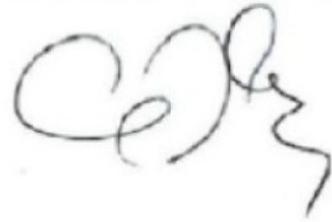
Le CSRPN donne son accord pour la destruction de ce nid sous réserve de compensation par l'installation d'un nichoir.

Recommandations

Il convient d'empêcher une nouvelle nidification dans la cheminée (par la mise en place d'un grillage ?).

Il serait souhaitable que le nichoir soit installé sur le toit, si possible contre la cheminée, pour encourager le couple de choucas à l'utiliser.

Yves Muller, expert-délégué, commission
Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a trailing line, positioned below the typed name.